



RÉUNION PUBLIQUE

Plan de circulation et de stationnement



Les objectifs du projet

1^{er} objectif :

Sécuriser la circulation et diminuer la pollution en dissuadant la circulation de transit

2^{ème} objectif :

Sécuriser les déplacements

3^{ème} objectif :

Favoriser l'attractivité du centre-ville en travaillant sur le stationnement et les livraisons



1^{er} objectif :

Sécuriser la circulation et diminuer la pollution en dissuadant la circulation de transit



La circulation de transit

CONSTAT : Saturation progressive du réseau routier communal

OBJECTIF DU PLAN

Dissuader les véhicules de transiter sur la commune

Comment ?

+ En rendant les itinéraires de traversée moins directs, moins rapides et moins lisibles

Pour quel résultat ?

+ Faciliter la circulation des Ermontois !



...en quelques chiffres

	Le matin	Le soir
Nombre de véhicules entrant (heure de pointe)	5263	4730
Nombre de véhicules en transit estimé (heure de pointe)	2315	2033
Nombre de véhicules sortant (heure de pointe)	3994	5030
Taux de transit	44%	43%



Aux heures de pointe presque **la moitié des véhicules** qui traversent la ville **ne s'y arrêtent pas.**



Les dangers de la circulation de transit

LA SÉCURITÉ

Les véhicules qui utilisent la ville comme itinéraire bis ont pour objectif de gagner le plus de temps possible sur leur trajet

LA POLLUTION

La circulation de transit double quasiment la circulation quotidienne dans la ville générant autant de pollution



2^{ème} objectif :
Sécuriser les déplacements

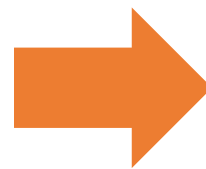


Développer les nouveaux modes de déplacement

Encourager les circulations douces en les sécurisant



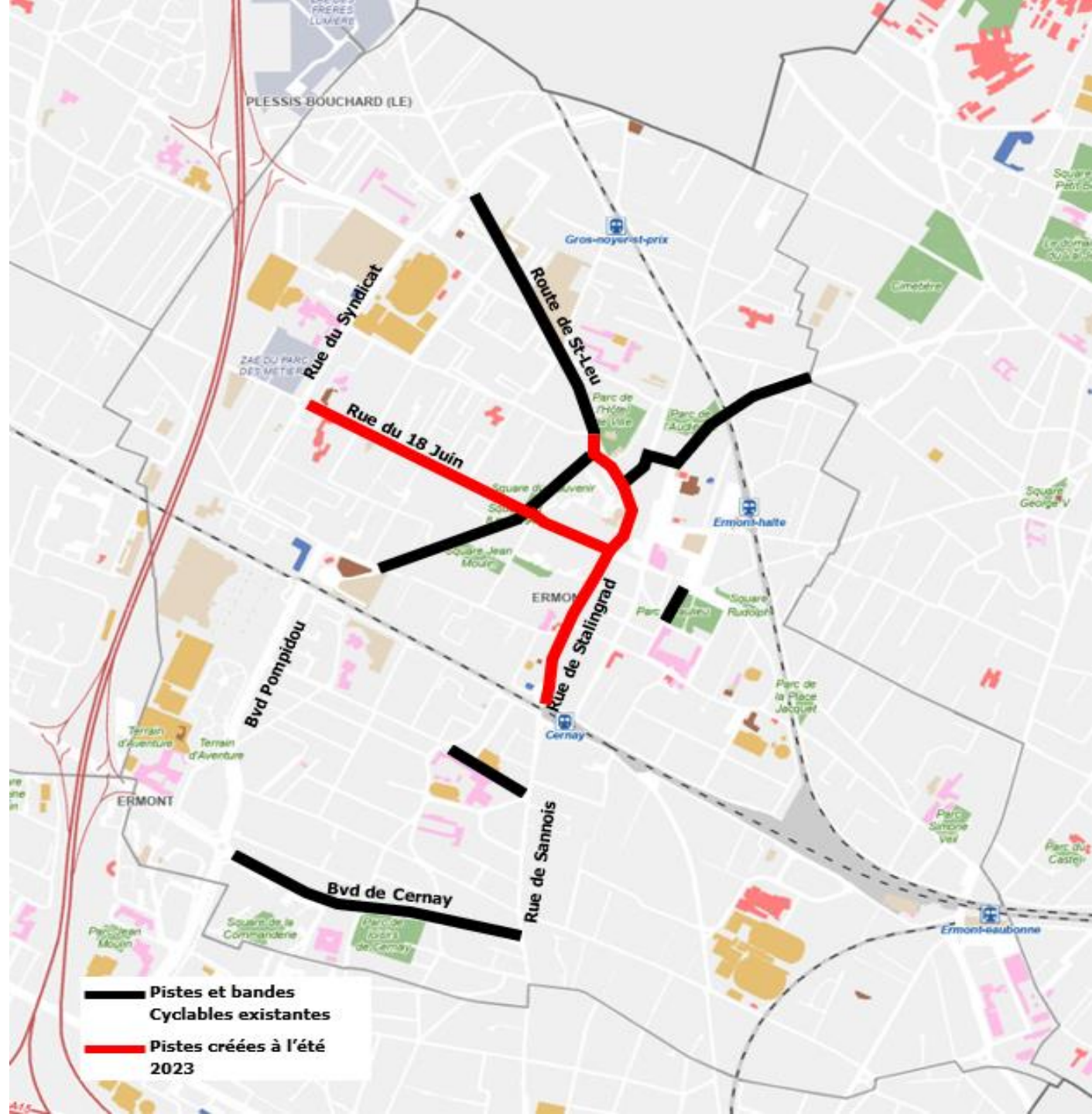
- ✓ Favoriser la déambulation des piétons
Par la sécurisation des cheminements pour les piétons
- ✓ Favoriser les déplacements à vélo
Par l'aménagement d'une piste cyclable



- 1,7 Km de pistes cyclables créées
- Arceaux vélos/trottinettes
- bancs publics supplémentaires
- Élargissement des trottoirs dans une seconde phase (rue du 18 Juin...)

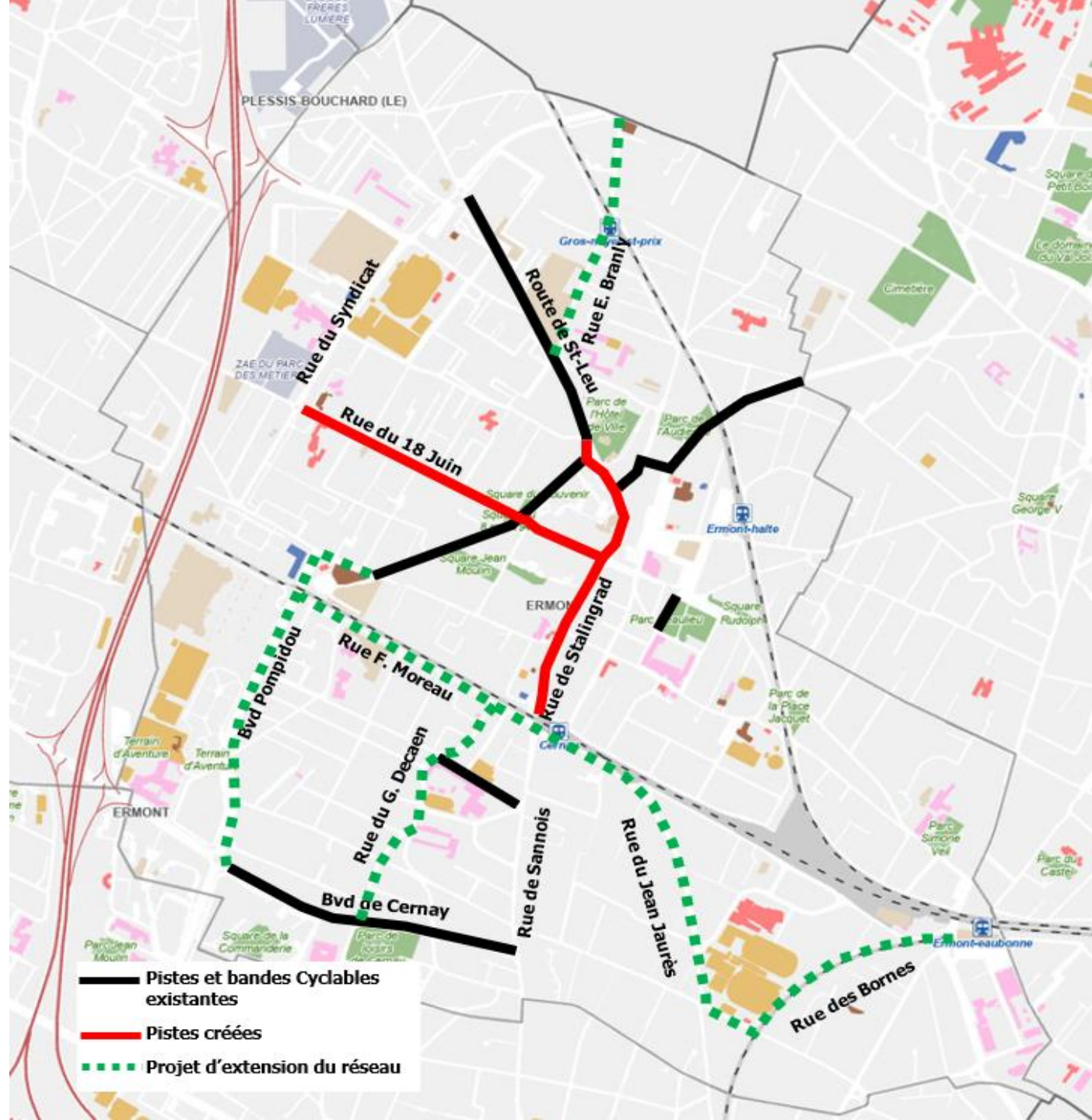


Le réseau cyclable à l'horizon de l'été 2023





Projection de l'extension du réseau cyclable





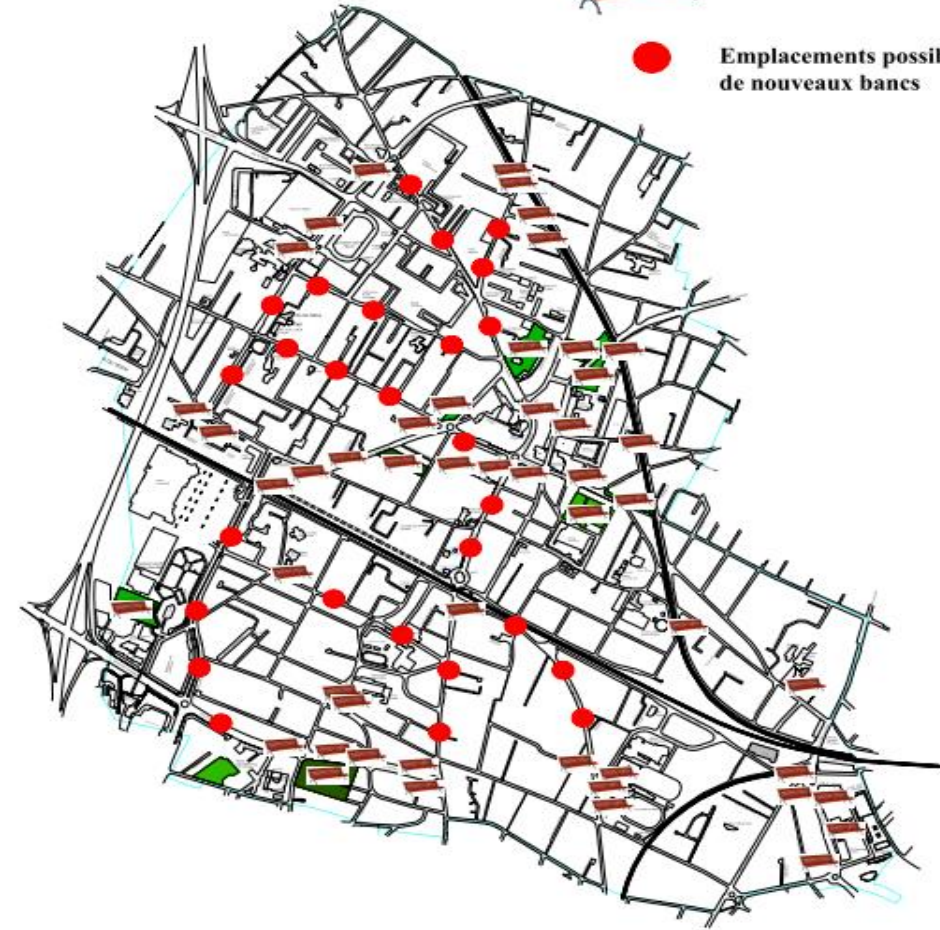
Favoriser la circulation douce : travail sur le jalonnement des bancs

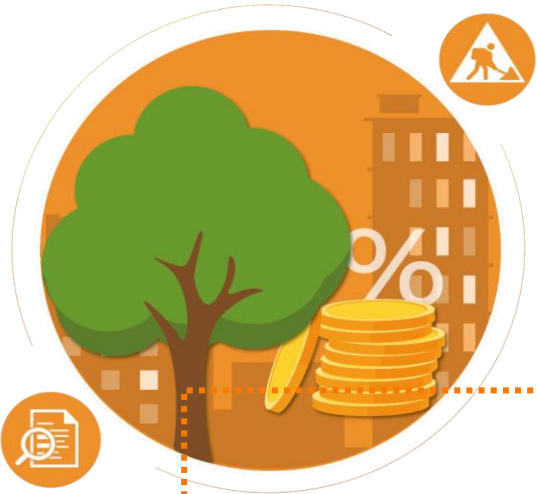


Bancs existants



Emplacements possibles de nouveaux bancs





3^{ème} objectif :

Favoriser l'attractivité du centre-ville en travaillant sur le stationnement et les livraisons



Libérer du stationnement dans le centre-ville

- Création de places d'arrêt minute
- Révision de la réglementation en matière de stationnement et de livraison et création de places de stationnement réservées aux commerçants (parking Beaulieu)
- Création d'un jalonnement des parkings disponibles dans la ville (avec indication du temps à pied)



L'offre de stationnement en centre-ville

Places de stationnement dans les rues	171 places
Rue Stalingrad	73 places
Av Louis Savoie	16 places
Rue de l'église	11 places
Rue Kennedy	30 places
Rue du 18 juin	28 places
Av de la Mairie	13 places

Parkings centre-ville	900 places
PIR	240 places
Saint Flaive prolongée	113 places
Audience	100 places
Marché Saint Flaive	88 places
Jacques Hamel	64 places
Marcelin Berthelot	52 places
François Moreau	40 places
Jean Mermoz	36 places
Louis Savoie	35 places
18 juin	25 places
Jean Jaurès	24 places
Paul Eluard	20 places
Gare de Cernay	17 places
Maurice Berteaux	15 places
Eglise Saint Flaive	8 places
Place Loja	8 places
Place Jules Ferry	8 places
Résidence Foch	7 places

Places de stationnement dans les rues	180 places
Rue Stalingrad	73 places
Av Louis Savoie	7 places
Rue de l'église	17 places
Rue Kennedy	39 places
Rue du 18 juin	31 places
Av de la Mairie	13 places

1071 places de stationnement en centre-ville avant modification du plan de stationnement

1080 places de stationnement en centre-ville après modification du plan de stationnement



Le plan de circulation et la concertation



Le plan de circulation soumis à concertation





La concertation en quelques chiffres

- ✓ 8 balades urbaines à pied
- ✓ 2 balades urbaines à vélo
- ✓ 2 réunions publiques – mai 2022 présentation du diagnostic/octobre 2022 présentation des projets
- ✓ 2 questionnaires thématiques créés
- ✓ 97 commerçants rencontrés
- ✓ 34 rendez-vous commerçants/élus
- ✓ 1 rencontre avec les Présidents des conseils syndicaux des copropriétés du centre-ville
- ✓ 2 réunions avec les membres du Comité des sages
- ✓ 4 réunions d'information
- ✓ 16 comptes-rendus rédigés (balades, réunions, rencontres...)



Résultat de la concertation

- 1** Maintien du double sens de circulation avenue de l'Europe
- 2** Inversion du sens de circulation rue Maurice Berteaux
- 3** Inversion du sens de circulation rue Nadine
- 4** Conservation des sens de circulation actuels des rues Lamartine et Camille Clément
- 5** Maintien du double sens à l'entrée de la rue Saint-Flaive
- 6** Maintien du double sens de circulation à l'entrée de la rue de la Petite Bapaume
- 7** Maintien du double sens de circulation rue du Stand entre la route de Saint Leu et la rue Renoir
- 8** Maintien du double sens de circulation avenue de la Mairie
- 9** Mise en sens unique de l'avenue Jules Marchand
- 10** Création d'une zone de rencontre rue des Floralies
- 11** Création d'une zone de rencontre rue de la Roseraie





Le plan de circulation après concertation





La mise en œuvre du nouveau plan de circulation et de stationnement

Un plan de circulation à l'essai



**Phase test
d'un an**

Durant cette année d'essai, on reste à l'écoute :

- Ouverture d'un registre à l'accueil de l'Hôtel de ville
- Par courriel : plandecirculation@ville-ermont.fr



Les indicateurs pour le bilan de la phase test

1. Synthèse de vos retours (courriels et registre)
2. Comptages des véhicules avant/après
3. Mesures du bruit avant/après
4. Mesures de la qualité de l'air avant/après



Les prochaines étapes

- ✓ **30 juin 2023** : plan de circulation et de stationnement soumis à l'approbation du Conseil Municipal
- ✓ **Été 2023** : travaux d'aménagement et mise en œuvre de la phase test du nouveau plan de circulation et de stationnement
- ✓ **Septembre 2023** : entrée en vigueur de la nouvelle réglementation en matière de stationnement et de livraison



Focus sur le phasage des travaux



1^{ère} étape : Rue de Stalingrad

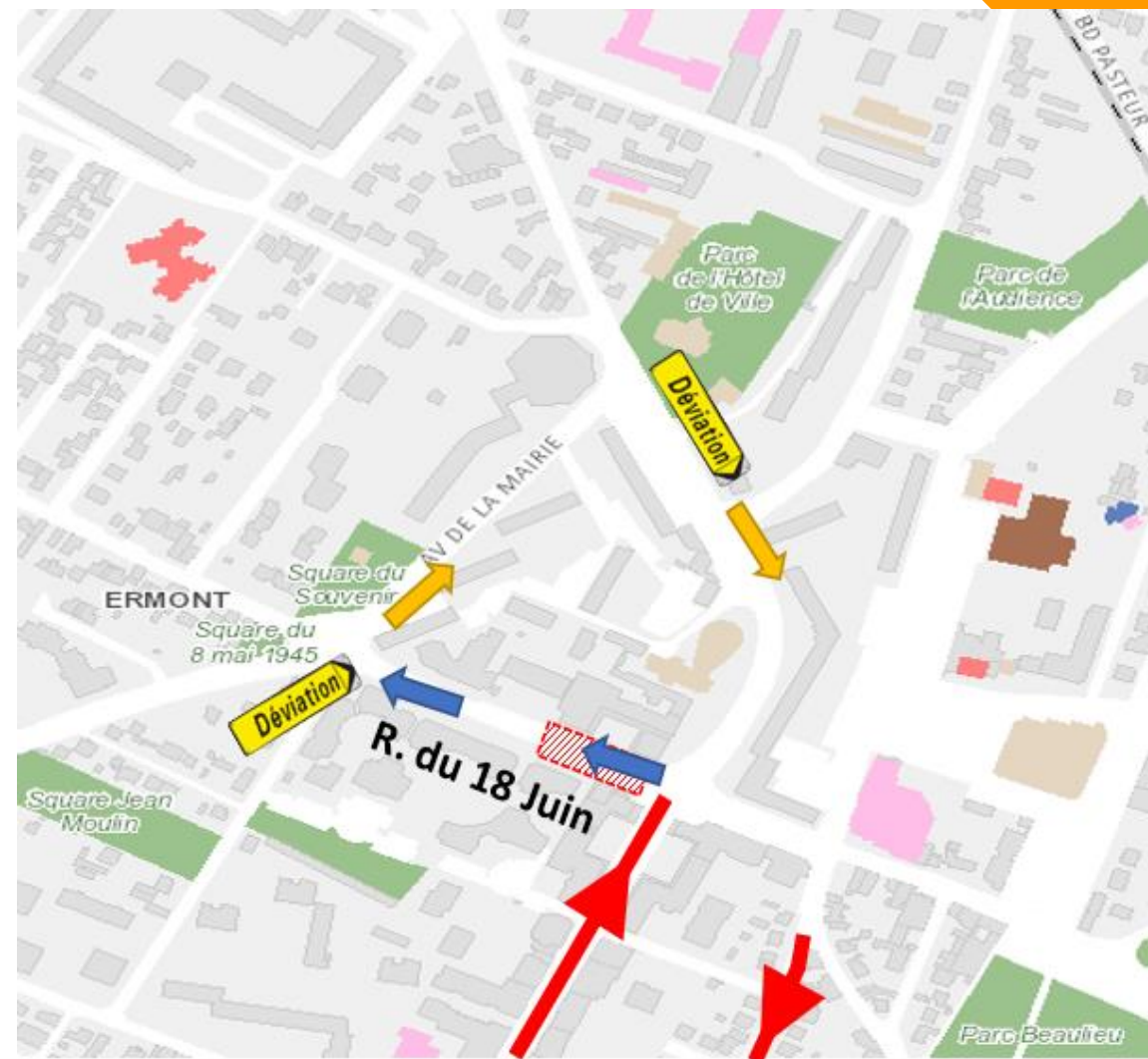




Focus sur le phasage des travaux



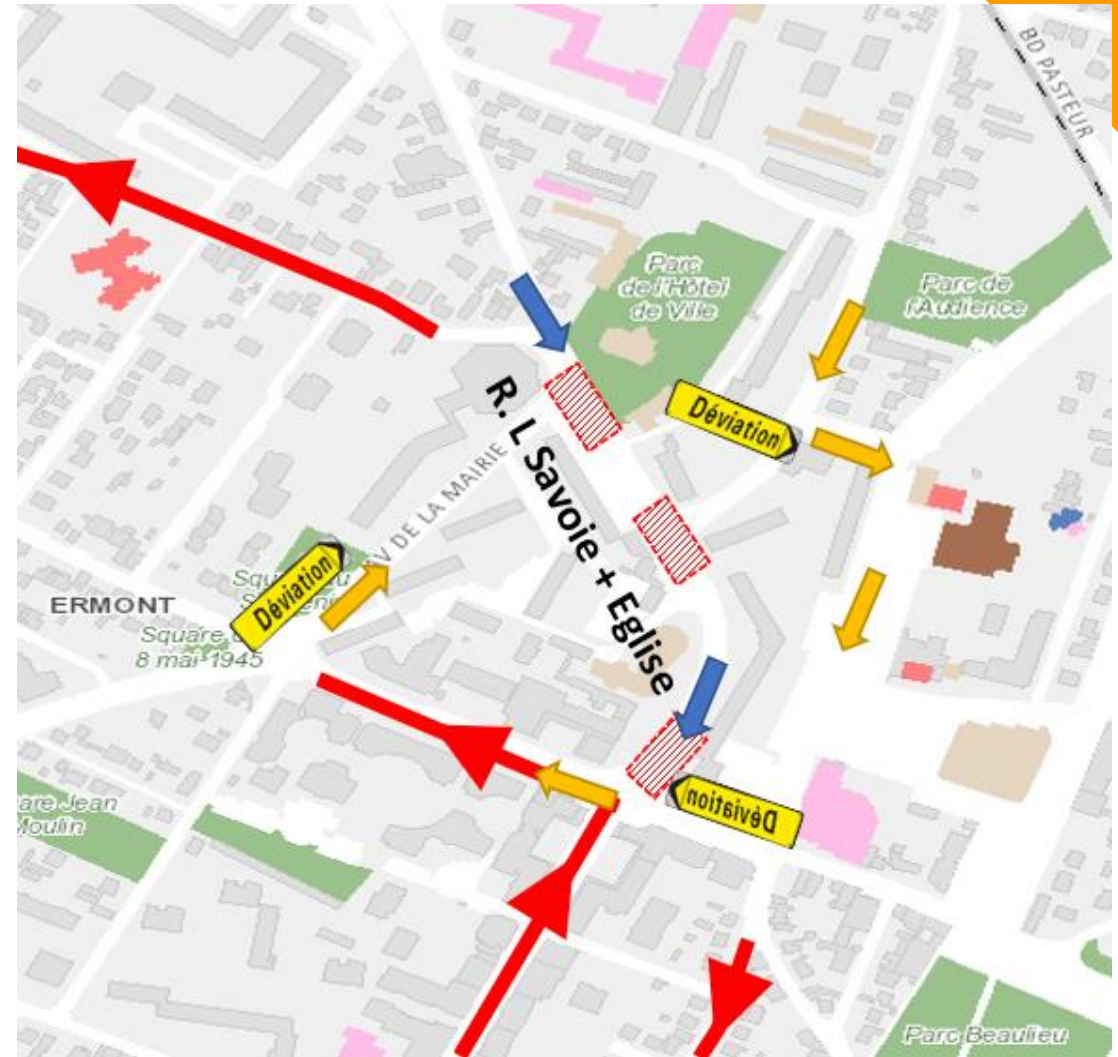
2^{ème} étape : Rue
du 18 juin





Focus sur le phasage des travaux

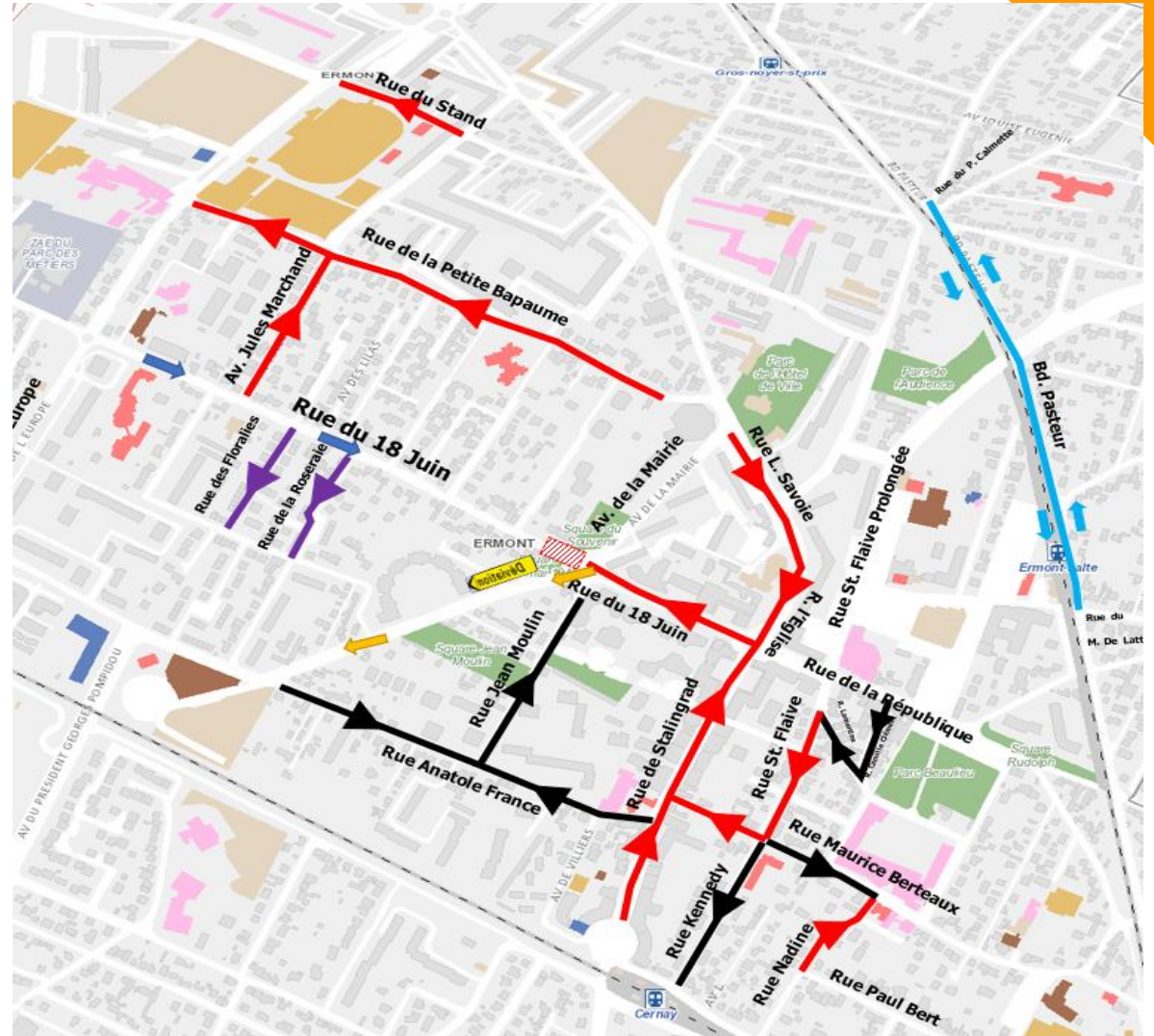
3^{ème} étape : Rue Louis Savoie et rue de l'Eglise





Focus sur le phasage des travaux

4^{ème} étape: les autres rues





Des questions, des suggestions ?



plandecirculation@ville-ermont.fr